



DH4-Matic

DH5-Matic

Machine de lavage industrielle





JEMA SA

2608 Courtelary

Machine de lavage industrielle

Propriétés de lavage

En plus des **ultrasons**, le **lavage** est effectué par rotation du panier de pièces dans le liquide et peut être accompagné d'une agitation verticale simultanée. L'**essorage** du panier de pièces entre chaque lavage ou rinçage permet l'utilisation de liquides différents dans les cuves. Le **séchage à air chaud** intervient en principe à la fin d'un cycle, mais il peut être également utilisé en cours de cycle de par sa position au-dessus des cuves. Ce principe permet par exemple l'épilage de pièces.

La machine DH4-Matic possède **4 postes de travail**. Le modèle DH5-Matic en possède **5**.
Un **cycle de lavage standard** se compose de :

- **Un ou plusieurs lavages aux ultrasons**
- **Un ou plusieurs lavages sans ultrasons**
- **Un ou plusieurs rinçages**

Tous les programmes sont paramétrables, en nombre illimité et facile d'accès.

Caractéristiques et dimensions

Alimentation secteur	: 115 ou 230 VAC commutable monophasé / 50-60Hz.
Puissance de l'ensemble	: 1150 W
Poids	: 75 kg
Couleur	: blanc / bleu
Diamètre du raccordement d'évacuation des vapeurs	: 62 mm
Puissance du dispositif de séchage	: 630 W
Générateur ultrasons (option)	: 75 W efficace / 150 W crête, 33 kHz
Charge maximale du panier	: 0.8 kg

Les cuves

Les cuves sont équipées de chicanes pour éviter que le liquide tourne avec le panier. De plus ce procédé crée des remous qui améliorent considérablement la qualité du lavage ou du rinçage.

Cuve inox avec ultrasons	: diamètre int.140 mm , capacité 1.7 litres
Cuve inox pour épilage	: diamètre int.140 mm , capacité 1.7 litres
Cuve en verre	: diamètre int.130 mm , capacité 1.5 litres

Les options

ULTRASONS	: 1 cuve US (jusqu'à 5 cuves)
5 ^{ème} POSTE	: la machine peut être équipée d'un cinquième poste de lavage (DH5-MATIC).
SURVEILLANCE	
ASPIRATION	: équipement préconisé en cas d'utilisation de produits inflammables.
PANIERS	: voir documentation annexe

Important à propos des liquides

L'utilisation des liquides inflammables (avec un point éclair < 30°C) est autorisée sous réserve des restrictions supplémentaires.

Les restrictions d'utilisation sont basées sur les résultats du « Rapport de vérification des risques d'explosion_Jema_DH5-Matic_V1.0 » ainsi que l'analyse des risques.